L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 23 DECEMBRE 1886. 60me Année

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI 23 DECEMBRE 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00
On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an.....$2 00
Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75
Renferme deux feuilletons.

☞ Pour nos petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par B. Ocorato, à sa salle de vente, 18 rue Bourbon, un vaste assortiment de bijouterie.

Par Jas P. Guinault, au No 45 rue Carondelet, meubles et piano.

Par V. Geordain, au No 133 rue Dauphine, le contenu de la grocerie.

Par Henry Stern & Cie., à leur salle de vente, 35 rue de Chartres—Bottes, souliers et broderies.

Par Spear & Escoffier.—Au mont-de-piété de Joe Anglade, coin Bourbon et Conti—Diamants, montres en or, chaînes de toutes descriptions, fusils, revolvers, argenterie plaquée et de fantaisie, et autres articles.

Achetez vos bonbons et fruits glacés, cristallisés, chez Adolphe Lemane, à la Royale Confiserie. (Voyez l'annonce.)

La marche de l'immigration aux Etats-Unis et en Louisiane.

On l'a dit, il y a longtemps, et avec beaucoup de raison—rien se fait en Amérique, aux Etats-Unis, spécialement, comme partout ailleurs. Le fait est que les procédés employés, jusqu'ici, par ce peuple, dans son œuvre de développement, sont complètement nouveaux : ils déroutent toutes les idées reçues et sont en parfaite contradiction avec les précédents historiques. Jusqu'à nos jours, les peuples conquérants — et chacun d'eux l'a été, à son tour, avec plus ou moins de succès—ont grandi, se sont imposés au monde, au moyen de l'expansion extérieure de leurs limites naturelles; en d'autres termes, par l'invasion.

Il en a été ainsi, dans les temps modernes aussi bien que dans l'antiquité. Le Christianisme a eu beau venir élever les idées, adoucir les mœurs ; il n'a rien changé au caractère de la conquête, qui n'a jamais eu et n'a encore d'autre principe que l'empiètement d'un peuple sur le territoire de ses voisins, par la force matérielle, par la supériorité des armes.

Voyez ce qui se passe, sous nos yeux, au delà de l'Atlantique. Prenez chaque nation, l'une après l'autre; examinez les expédients qu'elle emploie. C'eux-ci peuvent prendre différentes formes, reposer sur différents prétextes, invoquer des idées plus ou moins nobles, courir vers un but plus ou moins avouable; ils se réduisent tous à un seul : l'envahissement, soit par terre, soit par mer. Les aspirations ont pu changer, par suite des progrès de la marine, ou des nouveaux besoins du trafic; le fond est toujours le même : l'occupation d'un territoire étranger, quelquefois très éloigné, soit par une armée de terre, soit par un corps de marine. L'expansion coloniale n'est pas autre chose qu'une nouvelle forme de l'ancienne conquête s'accomplissant par les mêmes procédés qu'autrefois.

Chez le peuple américain, le spectacle change : le but et les moyens sont différents. Nous ne prétendons pas lui attribuer plus de vertus qu'à ses devanciers. Il est possédé de la même ambition, il obéit aux mêmes besoins, il a les mêmes aspirations, mais il procède tout autrement, par l'absorption, par la pénétration. Deux avantages lui ont spécialement été départis ainsi : l'immensité de son territoire et la forme de son gouvernement—le plus démocratique, le plus libéral qui existe. Pour arriver à posséder ces vastes espaces, il n'a presque jamais eu à employer la force des armes. L'effort voulu, qu'il n'aurait peut-être pas pu y réussir. Ses institutions semblaient n'y opposer, et l'on sait, du reste, que jusqu'à présent, il n'a eu ni voulu se créer une armée vraiment digne de ce nom. C'est à d'autres objets plus productifs qu'il emploie son argent ; presque tout ce qu'il a lui vient, soit de dons volontaires, soit d'achats faits de gré à gré, dans des conditions fabuleusement avantageuses, qu'il n'a même pas toujours pris soin de remplir. Ses conquêtes réelles—et elles sont prodigieuses—se sont effectuées par l'absorption, par l'immigration ; il a fait la chasse, non aux territoires, mais aux hommes ; il a appelé à lui tous les déshérités de l'Ancien Monde, en leur offrant la jouissance de ses terres ainsi que de ses institutions, et ils sont accourus peupler, féconder son territoire, consolider sa démocratie.

Autre anomalie, qui déconcerte les historiens les plus savants, les hommes d'Etat les plus sagaces. Jusqu'à lui, on ne croyait pas à la possibilité d'une grande République, et il a donné à la sienne des proportions telles, qu'elle effraie les plus anciens, les plus puissants empires. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que quiconque, pour juger les événements qui se déroulent de ce côté-ci de l'Atlantique, tournera ses regards vers le passé et y cherchera des enseignements, des points de repère, n'y comprendra rien. Tout y est nouveau, tout y est à l'envers de ce qui s'est fait, jadis et ailleurs.

C'est par ses conquêtes humaines, par son immigration, que le peuple américain a grandi et contenu de grandir. Il n'y a qu'à parcourir des yeux ses Etats, pour s'en convaincre. Ce sont ceux qui ont reçu les plus nombreux immigrants qui sont devenus les plus puissants, les plus prospères. Avec le flot des étrangers, grossit le flot de la richesse et le second accompagne toujours le premier dans sa course vers l'inconnu.

Chaque homme a son heure, dit le proverbe ; il s'applique, à aussi juste titre, aux différentes contrées, et nous pouvons affirmer, hardiment, que l'heure du Sud a sonné, que son jour est venu. Il ne tient qu'à lui, il ne l'a mis qu'à la Louisiane, en particulier, de s'assurer les avantages de cette conquête d'un nouveau genre qui s'opère au moyen de l'absorption et que l'on appelle l'immigration. Nous n'avons qu'à le vouloir, pour y réussir. Si elle nous a échappé jusqu'ici, c'est que nous n'y croyions pas, c'est que nous n'y avions pas foi.

Ce qui se passe dans le Sud-Ouest de l'Etat est la preuve évidente de la possibilité d'attirer à nous les étrangers par centaines de mille, par millions. Leur présence dans ces parages n'est pas l'ouvre des habitants, qui n'y pensaient même pas, mais celle des hommes du Nord et de l'Ouest. Elle a été spontanée, elle est le résultat du besoin d'expansion intérieure de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, du centre aux extrémités—besoin qui travaille le peuple américain. On n'a qu'à ouvrir les journaux de cette contrée pour y trouver, chaque semaine, l'annonce de l'arrivée de telle ou telle famille partie du fond de l'Ouest, de l'Iowa, de l'Illinois, du Minnesota, du Michigan. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces ces étrangers n'obéissent pas à un entraînement particulier, comme celui qui s'est produit en Californie, comme celui qui se manifeste maintenant dans l'Alabama. Ils se déplacent lentement, posément, emmenant avec eux leurs familles, dans le but de se livrer là, paisiblement, à l'industrie agricole. De nouveaux villages se fondent, tous les jours. A peine Scott, Rayne, Jennings Welsh, Edgerly existent-ils, qu'il s'en forme d'autres. En voici un autre—Crowley—qui naît au beau milieu d'une paroisse qui, elle-même, ne date pas de trois mois, et on y remarque une énorme activité; la population y grandit à vue d'œil; les fermes se multiplient dans les environs; on y trouve déjà hôtel, école, églises, magasins, chantiers de bois, briqueterie. Cette région qui ne date que d'hier, est, en ce moment, plus peuplée que les plus anciennes paroisses de l'Etat. Qui donc a dit que l'immigration s'obstinait à ne pas venir en Louisiane ? Nous donnons la preuve éclatante du contraire.

LOUISIANE.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 18 décembre :

Nous commençons aujourd'hui notre septième volume. C'est à dire que voilà six années complètes que nous consacrons à la rédaction et à la publication du *Foyer Créole*.

S'il est vrai que cette période de notre existence a été exceptionnellement éprouvée, il est aussi vrai qu'elle n'a pas été sans consolation pour nous comme pour ceux qui s'intéressent au succès de l'œuvre que nous avons entreprise.

Fidèle à notre devise, nous nous sommes efforcés de suivre un droit chemin et d'utiliser nos faibles moyens, dans le but d'aider à la prospérité de cette paroisse qui nous est chère à plus d'un titre.

Nous éprouvons une véritable jouissance, en cette occasion, à rappeler les encouragements qui nous ont été prodigués par les nombreux amis de notre feuille, et à leur exprimer notre sincère reconnaissance pour les éloquents témoignages de bonne et chaleureuse amitié à notre égard. Nous prions aussi nos bienfaiteurs et nos abonnés d'accepter nos sincères remerciements pour avoir jusqu'ici contribué généreusement à l'existance de notre journal, et sollicitons leur puissant appui pour l'avenir.

(Nos félicitions et nos meilleurs souhaits à notre très estimé confrère.—*Editeurs.*)

—Ainsi que nous l'avons annoncé précédemment, il aura un concert le 25 et le 26 du courant, au bénéfice de léglise St. Michel.

Le programme préparé pour cette occasion, et que nous avons eu l'occasion de parcourir, est des mieux choisis.

Des tables de tous genres, seront dressées dans la vaste salle St. Michel oh, depuis le café et le chocolat qui réchauffent, le champagne qui égaye, les crêmes et les biscuits glacés qui raffraichissent, les viandes qui restaurent, jusqu'aux fruits les plus rares, et les bonbons les plus fins, rien n'y manquera.

Dès 11 heures du matin, samedi prochain, les charitables dames qui ont charge du restaurant seront à leur poste, et nous prient d'annoncer aux familles qu'elles seront prêtes à leur servir un repas des plus somptueux.

Voilà une bonne occasion de se réunir en famille, et en participant à des mets les plus délicats et les mieux préparés, de donner un *Christmas Gift* à l'Eglise paroissiale qui en a, certes, besoin.

Qu'on se le dise.

—Décédée, dans la paroisse Pointe Coupée, le 12 décembre 1886, Mme Félix Becnel, née Roussel.

Les restes mortels sont arrivés par le "Olivier Beirne," lundi après-midi, et les funérailles ont eu lieu à l'Eglise St-Michel.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 18 décembre :

La semaine qui vient de s'écouler nous a favorisés d'un temps dont les variations ne laissent rien à désirer. Nous avons eu du froid et du chaud, de la pluie et du sec ; rien n'a manqué. La roulaison est terminée, partout, et le planteur est en train d'établir son bilan.

Il y a quelques jours un de ces derniers, du Bayou du Large, nous montrait un bill du chemin de fer qui lui faisait payer $7.25 pour chaque boucaut de sucre expédié à la Nouvelle-Orléans.

Si ce planteur ne fait pas de bonnes affaires, il est consolant de penser que la compagnie fera tout le contraire, et il en sera ainsi pour de longues années à venir—tenez-vous le bien pour dit.

—Un commencement d'incendie a eu lieu, mardi dernier, chez M. Paulin Naquin. Sans cause apparente ni connue, le feu a pris dans la toiture de sa cuisine, mais a pu être éteint avant d'avoir pris des proportions inquiétantes.

—Nous avons, lundi, salué avec plaisir le retour de notre bateau-mouche "l'Hélène," si populaire parmi nous. Ce charmant petit steamer a repris son service de passagers de Lockport à Donaldsonville.

—Lundi dernier, notre coroner, le docteur J. Gazzo, en venant à Thibodaux, constatait, sur la route, un cas d'hydrophobie chez une vache appartenant à M. Jean Louis Wageuspack. Malgré certaines difficultés, cette vache avait été débarrassée de son lait, le matin, et treize personnes en avaient bu. Ces personnes, sitôt le cas d'hydrophobie constaté, éprouvèrent des craintes sérieuses, mais furent vite tranquillisées par le docteur.

Il y a là, pour les amateurs, une occasion de manger de la vache enragée et faire la différence entre le réel et le figuré.

—Le 11 du présent mois, la mort a visité, pour la seconde fois en quinze jours, la maison de M. Oscar Crosier, à Schriever Station. Sa fille, Valerie M. Crosier, est décédée, à l'âge de 18 ans, 8 mois et 3 jours, et ses restes ont été transportés, le lendemain, à Thibodaux, où ils reposent à côté de ceux de son frère, mort il y a quelques jours. Les funérailles ont eu lieu, au milieu d'un grand nombre d'amis et de parents, en l'église St-Joseph.

Le *Réveil*, St. Martinville, paroisse St-Martin, du 18 décembre :

Les eaux du Têche ont haussé de quelques pouces depuis jeudi dernier. Il est probable que le bateau à vapeur "Danton" pourra reprendre bientôt son service.

—Depuis que la vente du coton est à peu près terminée, on voit un peu d'argent en circulation. Les affaires commerciales, jusqu'aux fêtes de Noël et du Jour de l'An, marcheront assez bien, mais, nous croyons que la crise financière annuelle se fera sentir plus vite, cette année, qu'en 1885, car les récoltes de coton et de sucre sont loin d'être satisfaisantes.

Le *Weekly Observer*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 18 décembre :

La fleuve a haussé de quelques pouces, cette semaine.

—Nous avons depuis quelques jours, un temps frais, très agréable.

—On nous écrit, de Buras:

"Les levées du gouvernement se construisent rapidement, à Buras, bien que le temps ait été défavorable aux travaux.

"Sur la propriété de M. Augustin Rasa, la levée est en mauvais état ; on se plaint de ce que le propriétaire n'ait encore rien fait pour la relever. Si l'on n'y travaille pas avant la hausse du Mississippi, toute la contrée environnante sera menacée de submersion. Depuis trois ans, les habitants du voisinage ont sauvé leurs terres de ce malheur. Ils en avons eu assez de crevasses ; il faut prendre les mesures nécessaires pour qu'elles ne se renouvellent plus.

—Marié, M. Antonio Carbo à Mlle Marie Liugoni.

Le *Meridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 18 décembre :

Nous avons eu, ce matin, une pluie bienfaisante, et une atmosphère chaude ; c'est précisément ce qu'il nous fallait pour nos jardins et les produits que nous récoltons l'hiver.

—On se plaint, généralement, du mauvais état des chemins. La faute en est à notre juri de police qui a négligé de nommer les inspecteurs de nos routes. On nous affirme que, dans plusieurs parties de la paroisse, des membres de ce même juri de police auraient intimé aux inspecteurs de ne faire aucune réparation.

—Il est temps qu'Abbeville secoue sa torpeur, qu'elle se réveille et marche de front, sur la voie du progrès, avec les localités environnantes. La paroisse Vermillion est voisine de la Nouvelle-Orléans ; son sol est riche, on y peut cultiver l'oranger, le figuier, tous lesfruits, tous les légumes. Elles devrait être le jardin de l'Etat. Outre la canne, le riz, le maïs, les légumes, nous devrions cultiver les fruits. Nos pères ont semé pour nous ; nous devons, à notre tour, semer pour nous et nos enfants. Ne restons pas en arrière des autres paroisses du sud-ouest de la Louisiane.

—Décédé, M. William Meyer, qui passait, avec raison, pour l'homme le plus âgé de l'Etat. Il était né en Hollande, en 1760. Ses passeports le prouvent. Il a été un vétéran de la guerre de 1812. Depuis qu'il était en Amérique, il avait toujours, habité soit la paroisse Ibérie, soit la paroisse Vermilion. Il laisse de très nombreux descendants. Il était aimé, estimé, vénéré de tous ceux qui le connaissaient.

Le *Democrat*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 18 décembre :

La nouvelle levée de la rue Bank, dans la partie inférieure de notre localité, est presque achevée ; tous les travaux seront terminés au commencement de la semaine prochaine. Le travail fait honneur à M. Sam Bigley.

—M. A. Wilbert fait, en ce moment, construire un superbe bâtiment près du débarcadère du chemin de fer. M. F. Schmidt va y établir un hôtel ; il en tenait un, auparavant, rue Bank ; mais les crevasses l'ont obligé d'abandonner l'endroit. Nous avons subi le même sort, et il nous a fallu déménager comme plusieurs autres habitants, qui ont dû céder leurs terrains pour la construction de la nouvelle levée.

ITALIE.—Le ministre des finances, M. Minghetti, a soumis à la Chambre l'état financier pour 1885-1886. Il s'élève à la somme de 1,416,976,611 fr. pour les recettes, et à 1,389,598,794 fr. pour les dépenses, défalcation faite des dépenses extraordinaires, ce qui donne un excédant de 27,377,817 fr.

Cet excédant permettra au gouvernement de renoncer à son projet d'émission d'obligations ecclésiastiques et de couvrir en même temps, pour une somme de 9 millions, la dotation de la caisse des pensions.

Suivant décision du ministre des postes et des télégraphes, les escales de Naples, de Messine et de Palerme sont définitivement retranchées des itinéraires de la Compagnie des Messageries maritimes, à l'aller et au retour. C'est une conséquence du rejet du traité maritime entre la France et l'Italie.

Les prud'hommes pêcheurs de Marseille ont adressé au ministre de la marine une pétition qui contient la plainte suivante : "Les populations du Midi ont souffert assez longtemps de la concurrence effrénée des pêcheurs italiens ; nous vous supplions de ne pas atténuer les heureux effets de la décision prise par le gouvernement par des concessions ou des demi-mesures qui, en encourageant les étrangers, achèveraient de ruiner la confiance de nos compatriotes déjà trop éprouvés."

PLUMES ANGLAISES ET PLUMES FRANÇAISES.—On a lu, dernièrement, la lettre par laquelle le général Boulanger, ministre de la guerre, informe un député de Pas-de-Calais que, désormais, il prescrira d'employer les plumes françaises de préférence aux plumes d'origine anglaise que les cahiers des charges établi pour 1885 prescrivait d'employer dans l'école de Montreuil.

Comme il n'est guère possible—fait observer le *Temps*—qu'il ait été décidé que les écoles dépendent du ministère de la guerre ne devraient pas se servir des plumes françaises, il est présumable que, en cette affaire, la routine est seule coupable. La fabrication des plumes métalliques anglaises est l'année de la fabrication française, une année de vingt ans environ. Quoique la plume métallique ait pour inventeur un Français, nommé Arnoux, c'est en Angleterre, en 1830, qu'ont été montées les premières usines de plumes. Il est donc probable que les anciens cahiers des charges prescrivaient l'emploi de plumes anglaises, par opposition aux plumes métalliques françaises, qui n'existaient pas, mais aux bonnes et vieilles plumes d'oie.

Et somme rien ne change moins en ce monde que la rédaction d'un cahier des charges, on aura continué à prescrire les plumes anglaises alors que la fabrication française s'était outillée pour produire à son tour des plumes métalliques.

Quoi qu'il en soit, l'exemple est bon à retenir ; on ne saurait trop y songer en revisant les cahiers des charges qui règlent une foule d'adjudications pour les administrations de l'Etat.

LES SCANDALES EN ANGLETERRE.—Les Anglais—dit la *Liberté*—n'ont décidément pas de chance. Les scandales tombent sur eux drus comme grêle, et leur réputation de peuple vertueux doit s'en trouver quelque peu endommagée. Le procès Crawford-Dilke est survenu, avec un certain fracas, au moment où les révélations de la *Pall Mall Gazette* avaient porté un premier coup à la béate admiration de l'Europe pour les bonnes mœurs britanniques ; aujourd'hui, un autre procès, celui que lord Campbell intente à sa femme, achève de nous désoiller les yeux. La société anglaise s'y révèle sous son vrai jour qui n'est pas celui sous lequel se plaisent à nous montrer les scribes et les pharisiens d'Outre-manche; elle a ses taches, ses verrues, ses plaies..... comme toutes les autres nations.

Le public ferait à peine attention à ces scandales s'ils n'avaient pour voisins, les insulaires, n'avaient en le tort de croire qu'ils avaient le privilège de la vertu, et nous, les continentaux, le monopole du vice. Dépravé comme un Français, est une locution courante en Angleterre. Nous serions fondés désormais à leur retourner le compliment, car les débats de l'affaire Campbell prouvent qu'en fait de dépravation, comme en matière de sport, les Grands-Bretons, lorsqu'ils s'y mettent, tiennent aisément la tête.

NOUVEL OPHTHALMOSCOPE.—Extrait du compte-rendu de la séance du 7 décembre de l'Académie de médecine de Paris :

L'éclairage latéral de l'ophthalmoscope contribue beaucoup à rendre difficile l'apprentissage technique de l'examen de l'œil ; la nécessité de faire coïncider le faisceau lumineux incident, confié à la main droite armée du miroir, avec le faisceau convergent que doit recevoir la main gauche sur la lentille, arrête nombre d'adeptes au seuil de l'ophthalmoscopie. M. Giraud-Teulon s'est, en conséquence, proposé de résoudre le problème de la substitution d'un faisceau éclairant direct au faisceau réfléchi.

Dans cette recherche, il faut tenir compte de deux faits ; 1. d'une part, le faisceau émergent de l'œil observé suit nécessairement, en rebroussant chemin, le même trajet que le faisceau éclairant ; 2. d'autre part, l'impénétrabilité des corps exige que, par tel ou tel artifice, l'un des deux faisceaux éprouve une déviation.

Dans l'ancien ophthalmoscope monoculaire, la déviation portait sur le faisceau incident. Il en est autrement si l'on emploie un instrument binoculaire. En ce cas, le faisceau émergent est reçu sur une surface commune à deux chambres boédres opposés par le sommet et prépossés au partage égal entre les deux yeux de l'observateur de ce faisceau. Ce partage permet de tourner la difficulté. Il ne reste plus qu'à trouver pour le foyer éclairant une position telle qu'il n'intercepte pas par lui-même l'incidence de son inverse sur les rhomboèdres. Pour cela, on pratique au centre de la surface commune aux rhomboèdres une perte circulaire de substance, de 4 à 5 millimètres de diamètre. A travers laquelle une source lumineuse placée en arrière des rhomboèdres envoie les rayons directs vers l'œil observé. Dans l'appareil de M. Giraud-Teulon, cette source est une petite lampe à incandescence Edison actionnée par trois éléments de pile Trouvé. L'observateur, placé en présence de son sujet, prend l'ophthalmoscope et le tient, comme il ferait d'une *face à main*, met ses yeux en rapport avec les oculaires et pousse le bouton de l'interrupteur. Outre son extrême simplicité technique, cette méthode a encore l'avantage de rapprocher l'observateur de son sujet presque jusqu'au contact. Cette condition est d'un grand prix pour l'examen dit à l'*image droite*, image si importante dans l'étude des détails, au égard à ses qualités amplificatrices.

M. Giraud-Teulon, par l'invention de cet appareil, vient de rendre un réal service à la science médicale, en facilitant et généralisant la pratique de l'ophthalmoscopie, en permettant à tout médecin de se livrer, sur un terrain réservé jusqu'ici aux spécialistes, à l'étude de l'anatomie pathalogique vivante.

EXPOSITION PERMANENTE EN AUTRICHE.—On écrit, de Vienne :

"Le prince héritier Rodolphe, entouré de toutes les sommités administratives et industrielles de la ville, a procédé solennellement à l'ouverture du musée commercial qui a été installé dans les salles spacieuses et bien éclairées du bâtiment des dominicains.

"Plus de deux cents industriels, grands et petits, avaient répondu à l'appel. Les demandes affluent ; mais l'espace, quoique relativement considérable manque déjà. On n'a pu admettre que les principaux articles des exposants.

"Dans un premier coup d'œil, j'ai pu remarquer les marchandises suivantes : verrerie, porcelaine, meubles, lampes, lustres tablesterie, pipes en écume, papiers, couleurs, parfumerie, conserves alimentaires, vins, liqueurs, eaux minérales, instruments divers et articles de coutellerie, chaudronnerie, bronzes, étoffes de soie, de laine, velours, toiles, tapis, rideaux, dentelles, éventails, objets en guta-percha, lingerie, habillements, chaussures, fez et chapellerie, ganterie, etc.

"Vienne est, après Paris et Londres, la ville où arrivent le plus d'étrangers pour leurs achats. C'est le lieu de passage de tous les commerçants russes et orientaux se dirigeant vers l'Occident.

"Croit-on que l'industrie lyonnaise et parisienne n'aura pas à souffrir de cette exposition perpétuelle, où ses clients habituels de cette partie du monde verront en tout temps des modèles nouveaux, et où chacun sera assuré de bon marché et de conditions avantageuses ?

"Ne tombe-t-il pas sous le sens qu'un pareil champ-clos, où tant de rivaux seront en lutte, produirait, en France, des merveilles par une émulation tenue constamment en haleine ?

"Les exposition périodiques n'ont pas d'autre rôle. Comme leur temps est à peu près fini, ce sont les expositions permanentes qui les remplaceront, et il est bien regrettable que les industriels français n'aient pas voulu le comprendre dans la dernière réunion de leurs Chambres syndicales à Paris.

NOEL.

JADIS ET AUJOURD'HUI.

Au beau temps de la prospérité le goût avait ses grandes entrées partout et l'on s'occupait très peu de ce que coûtait telle ou telle fantaisie—on tenait à plaire, avant à tout prix on plaisait—aujourd'hui les mêmes goûts existent on est toujours aussi friand de belles choses, on aimerait à faire des cadeaux de grande valeur, mais hélas ! les moyens manquent et l'on se console en donnant des articles de première nécessité.

Hier encore une mère disait à sa fille : "Il y a dix ans j'aurai pu t'acheter de jolis et à bon prix on plaisait—aujourd'hui les mêmes goûts existent on est toujours aussi friand de belles choses, on aimerait à faire des cadeaux de grande valeur, mais hélas ! les moyens manquent et l'on se console en donnant des articles de première nécessité.

Un pauvre vieillard avait à la main une petite fille d'environ quatre ans, la petite pleurait pour avoir une poupée, le grand père pouvait à peine retenir ses larmes, en voyant les supplications de la petite, mais les quelques sous qu'il possédait ne lui permettaient pas d'acheter une poupée, la petite n'avait pas de chaussures.—Il entra à l'Etoile Rouge avec elle et fut consolé—ses jolis pieds furent ornés d'une belle paire de bottes et elle reçut son cadeau de Noël de la maison.

LA COMMISSION DE L'EXPOSITION DE 1889, EN FRANCE.—La commission de contrôle et de finances de l'Exposition s'est réunie, le 9 décembre, sous la présidence de M. Lockroy.

Elle a examiné le rapport qui lui a été présenté par la sous-commission de l'exploitation sur le crédit nécessaire à l'établissement des fondations et des maçonneries de la galerie des industries diverses.

La commission a voté un crédit de 482,285 fr.

Elle a également voté un crédit de 260,000 fr. pour l'achat de 100,000 mètres de verres striés à la Société de Saint-Gobain.

Un traité sera conclu avec un entrepreneur de vitrerie qui, moyennant une somme approximative de 30,000 fr., aura la charge de la pose, de la dépose et de l'entretien de la toiture vitrée pendant toute la durée de l'Exposition. Cet entrepreneur aura, en outre, les verres en toute propriété à la démolition des bâtiments.

Plusieurs membres ont fait observer que la Société de capital se trouverait frustrée et qu'elle avait droit au produit de la revente. MM. Alphand et Lyon-Alemand ont répondu que le prix de la pose, de la dépose et de l'entretien de la toiture vitrée avait été calculé en conséquence.

Les deux propositions ont été adoptées

A PROPOS DE JEUNESSE.—Un journal de Paris nous annonce que M. de Parville vient de signaler une curieuse recette pour supprimer la faim. Elle aurait été employée par le philosophe Epiménide, qui, dit-on, vécut cinquante ans dans une caverne sans que le vulgaire eût au juste ce qu'il pouvait bien manger.

On fait cuire de la seille ou de l'oignon, on hache très menu, on mélange avec un cinquième de sésame et environ un quinzième de pavot. On broie le tout ensemble en ajoutant un peu de miel et l'on fait des boulettes de la grosseur d'une forte olive. En prenant une de ces boulettes vers huit heures et une autre vers quatre heures, on ne saurait mourir de la faim.

ADRESSE D'UNE IMPÉRATRICE. — On s'entretient en ce moment, dans les cercles moudains de Vienne, de l'habileté acquise au tir au pistolet par l'impératrice d'Autriche. On sait que de tout temps elle s'est livrée à toutes espèces de sport, surtout à l'équitation ; mais depuis quelques semaines, le tir au pistolet a remplacé tous les autres exercices, et la souveraine s'y livre avec une passion exclusive.

Des cibles ont été établies dans le parc de tous les châteaux où elle réside d'ordinaire, et son adresse en peu de temps est devenue merveilleuse.

MODES DE PARIS.—La soirée dansante qui a été donnée, récemment, avenue du Trocadéro, chez Mme Stewart, la femme de l'ancien consul général, a été des plus brillantes.

Toute la colonie américaine assistait à cette fête, qui s'est prolongée fort tard, grâce à l'orchestre endiablé de Gastoldi.

La maîtresse de la maison portait avec une grâce parfaite une robe en satin broché prune ; le bas du japon, doublé de satin, terminé par de grandes bouclettes, le corsage en broché recouvert d'un côté seulement d'une draperie de crêpe de Chine, rattachée par une fleur, après avoir été retenue à la taille par une ceinture vendant former une jupe, du côté opposé, une longue draperie.

—On continuera de porter, cet hiver, les cheveux très relevés, dégageant le cou et la nuque. Pour les bals, la poudre sera plus que jamais de mode.

ARRÊTÉ DU PRÉFET DE LA SEINE, A PARIS.—M. Poubelle, sur l'avis unanime du conseil de surveillance du Mont de Piété, a rendu un arrêté relevant les taux qui sera bien sensible aux pauvres gens. Aux termes de cet arrêté et à partir du 1er janvier, 1887, les intérêts et droits perçus par le Mont de Piété sont fixés à 7 0/0 par an, ainsi divisés : 3 0/0 pour intérêts et 3 0/0 pour droits de régie ; ces deux droits proportionnels au temps couru. 1 0/0, droit fixe à percevoir quel que soit le temps couru.

Ces droits étaient, en 1885, de 9 1/2 0/0 à 9 0/0 d'intérêts et droits de 1/2 0/0 droit fixe de prisée. La comparaison avec 1885 fait ressortir un abaissement de 2 1/2 0/0 sur le taux annuel de l'ensemble des droits exigés des emprunteurs.

L'arrêté apporte deux autres améliorations importantes : le premier mois de séjour ne sera plus payé en entier ; le décompte des droits perçus sera désormais uniformément fait par quinzaine. Enfin, les prêts de 3, 4 et 5 francs, qui ne séjournaient que deux mois en magasin, seront exonérés des droits proportionnels de 0 0/0 et n'auront à acquitter que le droit fixe de 1 0/0. Ces nouvelles dispositions ne seront applicables qu'aux reconnaissances datées de 1887.

LES CHAMBRES SYNDICALES FRANÇAISES.—Le congrès des chambres syndicales a occupé, principalement, les moyens d'étendre le commerce français à l'étranger et de sauvegarder nos intérêts commerciaux de plus en plus serrés. M. Haas a demandé, aux applaudissements de l'assemblée, que la nouvelle loi militaire dispensait du service les jeunes gens qui prendraient l'engagement de se livrer au commerce à l'étranger pendant cinq ou dix ans.

Décédée, hier matin à six heures, à l'âge de 34 ans, Mme HENRY NONNEMACHER, née BLANCHE ROBERT, native de Plymouth (Angleterre). Ses funérailles auront lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue St-Pierre, No 355. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

Décédée, le 19 décembre à 7 heures 30 p. m., au Bayou Salé, paroisse Ste-Marie, à l'âge de deux ans et demi, MINA, fille de Jules J. Delvaille et de Annette M. Grévemberg.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov86—1anPP

AVIS IMPORTANT.
L'ÉTOILE ROUGE
Distributeurs des milliers de Souvenirs aux enfants vendredi prochain et le jour de la Noel.
23 déc—1f

Demande :
Qu'y a-t-il de plus joli pour un cadeau de Noël qu'un stove de cuisine ? Un article dont on fait usage trois fois par jour et sur lequel dépend la santé et le bonheur de toute une famille.
RICE, BOEN & Cie.,
Nos. 77, 79 et 81 rue du Camp.
ont un grand et bel assortiment des meilleurs et des plus fins stoves de cuisine qui aient été fabriqués tels que "Charter Oak" "Cotton Plant" "Crescent City" et "Belle of Orleans," des derniers modèles, à des prix extrêmement réduits pour le moment et à la portée de toutes les bourses.
Aussi une variété de Poêles, incluant les célèbres "Jewels," Palms, etc.
Un bel assortiment de couteaux de table et canif, ceateaux à découper, argenterie plaquée, etc.
N'oubliez pas les enfants et achetez pour eux des articles utiles, tels que stoves en miniature ou "Charter Oak" et "Cotton Plant" pour petites filles et boîtes à outils pour petits garçons.
N'oubliez pas que nous avons un fort stock de boîtes d'outils, du plus bas prix et des plus fins.
23 déc—3f

Bureau de la compagnie de Navigation du Canal Carondelet, coin des rues Villere et Toulouse—Nouvelle Orleans, 23 décembre 1886.—Conformément aux sections 8 et 9 de la charte de cette compagnie l'assemblée annuelle des actionnaires pour l'élection de 9 directeurs devant servir l'année suivante, aura lieu au bureau de la compagnie de 11 heures du matin à 2 heures de l'après midi, le LUNDI, 17 janvier 1887.
H. HUARD
23déc—1f p s p 4 s Secrétaire.

Royale Confiserie,
ADOLPHE LEMANE,
Coin Royale et St-Pierre.
Assortiment complet en confiserie pâtisserie, dragées françaises des célèbres Verdin parisiens, nougator aux noisettes, les célèbres grands Floot aux pâtes d'abricots et verte-bonne, etc., etc. Variété de bonbons au chocolat, aux pecans bruns et blancs, à la framboise et à l'abricot. Joli choix de cartonnages, sans surprises et bon bonnières, boîtes de fruits confits de Paris, en livres, 1/2 et 1/4 de livres. Exposition de 24 sortes petits et grands glaces décorés.
Marrons glacés, double vanille ..... et la livre
Fruits français glacés..... 75c "
cristallisés..... 60c "
Bonbons extra..... 75c "
fins ..... 40c "
Toujours en main articles pour arbres de Noël.
22 déc en 1 jan—PP

Mme EUG. JACOB,
Maison de Coiffure pour Dames.
CHEVEUX, PARFUMERIES FRANÇAISES, ARTICLES DE FANTAISIE.
Dessins de cheveux faits sur commande
17.....Rue Baronne.....17
7 nov—3m Jeu Sam Dim

E. BARBIER,
Horloger et Bijoutier.
Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie.
RÉPARATIONS.
Bas prix et garantie.
60 RUE ROYALE,
ENTRE BIENVILLE ET CONTI.
9déc—1m jeu sam dim

Nouveau Restaurant Delmonico,
REMI & FAUCON,
Propriétaires.
134 RUE DU CANAL, au premier.
Lunch servi aux dames tous les jours de 11 h. du matin à 3 h. de l'après midi dans un des salons de l'établissement ; prix 25 cts.
MENU : Soupes—Crème, Huitres, Julienne et Tortue.—Poissons—Filet de Truite Pâtés aux huitres et Poisson au gratin.—Mets—Bindi, Beefsteak, Gibelotte de Dinde et Daube.—Salades—Céleri, Laitue, Pommes de terre. Café ou Thé.
Changement de menu tous les jours.
19 déc—7f

LEON MARTHE,
Propriétaire du Charm Saloon,
VIS-A-VIS LA POSTE.
3 déc—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCES
FACTORS' AND TRADERS'
49.....Rue Carondelet.....49
Capital.....$700,000
Surplus.....70,445
ED. A. PALFREY.....Président
R. M. WALMSLEY.....Vice-Président
THOS. F. WALKER.....Secrétaire
Succursales :
M. W. A. Valloft, 5 rue Ste-Anne est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette compagnie.
T. F. WALKER,
30oct—6m Secrétaire.

ELKIN & CO.,
100.....Rue du Canal.....100
Invitent le public à venir examiner leurs dernières importations en
TAPIS
Velours Tournay, Moquique, Windsor,
TAPIS DE BRUXELLES.
—Aussi—
Moquettes, Velours, Body Brussels, 3-ross-pile et Ingrains.
Toiles cirées, Linoleums et Corticines Anglais,
RIDEAUX
Des derniers genres en Crêtes, Madras, Suisse et Nottingham,
Portières Turcoman et de Vienne,
Stores de fenêtres, Cornaches, Bitches
NATTES DE CHINE en grande variété
RUGS ET TAPIS DE SMYRNE des meilleures qualités.
26oct6—1an

Gages. Gages. Gages.
Je prie respectueusement toutes les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gage par elles, de venir les payer à partir d'AUJOURD'HUI jusqu'au